LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 353

MARDI 19 DÉCEMBRE 1899

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes. . . .	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

OPINIONS

Le Congrès Socialiste

On peut, je crois, reparler du Congrès socialiste. On doit même en parler. Ce n'est point une amusette d'un jour dont l'intérêt éphémère s'épuise avec la chute du rideau sur des épisodesplus ou moins dramatiques.

La presse antisocialiste l'a bien senti. Malgré elle, elle a laissé percer l'importance qu'à fort juste titre elle attache à ces Etats généraux du prolétariat organisé. Le ridicule qu'elle a essayé de jeter sur certains incidents des débats, dont elle a d'ailleurs fort exagéré le caractère et la portée, atteste ses craintes tout aussi bien que l'évocation affectée du spectre rouge qu'elle a tiré une fois de plus de sa boîte.

Si j'ai tardé à m'expliquer sur ces Etats généraux du prolétariat français, ce n'est pas seulement dans le dessein fort légitime de mûrir par la réflexion mon opinion sur ce sujet qui me tient fort à cœur : c'est avant toute chose pour me dégager tout à fait de l'impression de faits secondaires et accidentels et pour envisager dans son caractère le plus général l'œuvre de cette assemblée.

C'est qu'en effet, comme toujours, la politique avait, sinon faussé, du moins singulièrement compliqué les questions à l'ordre du jour du Congrès. J'avoue en toute sincérité ne pouvoir m'étonner de voir les socialistes éprouver un cruel embarras au sujet de l'entrée isolée d'un des leurs dans un ministère de composition hétérogène, quand je songe que la difficulté de principes devrait être la même pour tout parti sérieusement organisé.

Il a fallu, pour acclimater en France les mœurs évidemment corruptrices des ministères de concentration, l'influence néfaste de la prétendue méthode qui s'est surnommée euphémistiquement de l'autre côté des Alpes le *transformisme* et qui a sévi chez nous sous le nom d'opportunisme.

Autre chose aurait été de discuter la possibilité de l'acceptation du pouvoir ministériel par un cabinet socialiste — encore que l'exercice de l'autorité gouvernementale dans une société capitaliste soulève des objections, d'ailleurs pour longtemps encore purement théoriques — autre chose de se prononcer sur l'attribution d'un portefeuille unique à un seul représentant des doctrines socialistes.

J'ose dire que si Millerand a répondu, en juin dernier, à l'appel que lui faisait Waldeck-Rousseau, c'était parce qu'il s'agissait, non d'une place, mais d'un poste de péril et de devoir ; parce que le salut de la République peut exiger à de certaines heures des sacrifices parfois pénibles — surtout pour ceux qui n'en profitent pas — et enfin parce qu'il s'agissait pour un socialiste, non pas de mettre régulièrement et par le cours normal des choses la main sur une part de l'autorité, mais de démontrer par des actes que son parti entend ne fuir aucune responsabilité quand il s'agit de la défense républicaine et du maintien des libertés embryonnaires, condition *sine qua non* du progrès social.

Il était donc naturel que ceux qui se sont jetés à corps perdu dans la lutte et qui ont pleinement compris quel en était l'enjeu suprême, se montrassent soucieux de sanctionner une exception nécessaire et de ratifier un acte de combat.

Il ne l'était pas moins que ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas perçu toute la gravité de la crise et ont envisagé avec une certaine défiance une campagne qui aurait été une diversion, une déviation et un hors-d'œuvre, si elle n'avait pas été une nécessité vitale, se retranchassent, en quelque sorte, sur le mont sacré de l'orthodoxie.

Je n'ai point le dessein de rechercher ici si des rivalités de personnes ou de groupes sont venues envenimer ce différend.

Il me suffit de constater avec joie qu'en dernière analyse, après des scènes tumultueuses qui attestaient à la fois l'intensité des convictions et la force d'un parti capable de résister à de pareils orages, et à quelques manœuvres regrettables, une solution transactionnelle est intervenue et qu'elle donne satisfaction tout ensemble au principe de la lutte de classes, évidemment contraire à une compromission de ce genre, et aux impérieuses nécessités qui peuvent y commander une telle dérogation.

Là n'était pas d'ailleurs l'intérêt essentiel du Congrès. Il était tout entier dans la recherche de l'unité.

Le seul fait d'éprouver ce besoin, et de l'éprouver avec tant de force que les chefs mêmes de sectes ou de groupes, les maîtres des petites chapelles, aient été forcés, souvent malgré eux et à leur corps défendant, de ne pas faire ouvertement obstacle à ce grand courant, ce fait est à lui seul une preuve irrécusable de la puissance vitale et de la vigueur du parti socialiste.

Ce n'est jamais dès les débuts qu'une telle aspiration s'affirme. L'histoire est là pour nous montrer tous les grands mouvements humains — qu'il s'agisse d'une religion qui se fonde ou d'une société qui se cherche — se plaisant, près de leur berceau, aux divisions et aux subdivisions, aux schismes et aux hérésies.

En Allemagne, pendant des années, les disciples de Lassalle, groupés autour de Schweitzer, menèrent une guerre acharnée plus encore contre les disciples de Marx que contre les champions de l'ordre social.

Ce n'est que depuis 1872 qu'une unité vivante s'est réalisée et que le grand parti démocrate-socialiste s'est créé. Il a fait depuis lors ses preuves, résistant victorieusement, non seulement aux persécutions du Bismarck et à ce régime de l'état de siège et de la mise hors la loi qui favorisa jusqu'à un certain point la discipline interne et l'harmonie, mais encore à cette espèce de demi-droit commun et de légalité hypocrite qui, sans permettre le plein air de la liberté, est singulièrement propice aux querelles intestines.

Cet accord, il n'a été troublé de façon définitive, ni par les dissidences de tactique et de méthode de Vollmar et de Bebel, Liebknecht et Singer, ni par les discussions de doctrine de Bernstein et de Kautsky.

Si l'on a pu craindre un instant qu'il ne se produisît une déchirure irréparable entre Bernstein, entraîné malgré lui, à ce qui croyaient quelques-uns, vers une sorte de *socialisme de la chaire* purement réformiste, et Kautsky, poussé par réaction à accentuer outre mesure l'orthodoxie révolutionnaire, le Congrès de Hanovre a, le mois dernier, écarté ce péril.

En France, la division avait longtemps été la loi de l'évolution socialiste. En partie, de par des circonstances inéluctables, en partie, de par des contingences personnelles, le fractionnement avait été poussé à outrance.

Il semblait que les grandes organisations historiques, distinguées par des nuances infinitésimales dans leurs étiquettes officielles et dans leurs programmes, fussent à tout jamais condamnées à la séparation, sinon à l'antagonisme.

Un temps vint où cette dissidence à jet continu, peut-être favorable à la propagande primitive, à l'apostolat, mais trop propice aussi aux jalousies de personnes et aux divergences sectaires, menaça d'entraver la marche du socialisme.

On eût dit qu'une fureur d'excommunication animait des groupes déjà trop faibles et les amenait à s'affaiblir encore en s'épurant. Chacun avait la main levée contre tous.

Non contents de faire les réserves nécessaires sur le mouvement coopératif et sur le mouvement syndical, afin de sauvegarder le levain socialiste qui doit fermenter dans cette pâte, certains chefs semblaient viser à rompre irréparablement avec cette fraction importante du prolétariat où leur armée pouvait trouver ses cadres.

De l'excès du mal naquit, sinon le remède, du moins l'effort vers le mieux. Du moment que la question de l'unité était posée, c'était fait de l'esprit de division.

Le comité d'entente fut formé sous la pression d'événements menaçants. Il fut plutôt le gage d'un meilleur avenir qu'un instrument bien efficace pour le présent, sa réorganisation le réduisait, par une sorte de *diminutio capitis* et la nécessité de l'unanimité des groupes, à l'impuissance polonaise.

Il est permis de croire que, tout le monde sentant ce vice congénital, tout le monde aurait mis le même empressement à y remédier, si des circonstances spéciales n'étaient venues compliquer le problème.

Le grand différend qui s'est produit à l'occasion de l'affaire Dreyfus, et où je n'ai pas besoin de dire de quel côté sont mes sympathies ardentes, n'a fait que traduire et mettre en lumière une contradiction qui s'était produite depuis quelque temps.

Depuis que le socialisme a pris pied sur le terrain électoral, depuis qu'il a conquis certaines municipalités, envahi les assemblées locales et le Parlement, il a changé de tempérament.

Inévitablement, par force ou de plein gré, une fois engagé dans cet engrenage de la vie politique, il a dû, tout en maintenant avec un soin jaloux sa doctrine et son idéal, tout en demeurant fidèle au principe révolutionnaire, se faire en même temps, sinon réformiste, du moins réformateur.

Les réformes qu'il réclame, celles qu'il obtient, n'épuisent certes nullement son programme. La plupart même n'y figurent pas à proprement parler. Ce ne sont que des mesures de transition, des expédients destinés, d'une part à rendre immédiatement moins intolérables les souffrances, à redresser les griefs de la classe ouvrière sous le régime capitaliste, sans toutefois contribuer à consolider et perpétuer celui-ci, et d'autre part à hâter l'avènement du régime socialiste, soit en y jetant les bases des institutions de l'avenir.

Se soustraire à cette obligation, ce serait se suicider. On ne se fait pas élire pour se croiser les bras. On est saint siméonien stylite que sur sa colonne solitaire. L'action s'impose et l'action n'est le plus souvent possible que dans l'ordre des réformes et du progrès graduel.

Il est bien évident que de cette situation nouvelle naît un péril spécial. Ce serait une banqueroute et une abdication que de sacrifier à l'accomplissement nécessaire de cette besogne de réformes le maintien intégral du programme révolutionnaire, de l'esprit révolutionnaire.

Du jour où le socialisme se serait réduit au niveau d'un parti soi-disant radical-socialiste, où il se contenterait de doser savamment et homœopathiquement le socialisme à l'usage des *gens du monde* dans la société actuelle, envisagée comme bonne en soi et digne d'être conservée — de ce jour-là il aurait perdu sa raison d'être.

Ce qu'il gagnerait en extension, il le perdrait en profondeur. On peut croire si l'on veut, que ce serait quelque chose de meilleur, mais, à coup sûr, ce serait quelque chose d'autre.

Aussi l'espèce de vigilance inquiète avec laquelle certains socialistes suivent cette évolution se comprend-elle à merveille.

En réalisant tout ce que peut comporter d'unité le parti à l'heure actuelle, il s'agissait, en réalité, de sauvegarder l'idéalisme absolu qui fait l'essence spécifique du Socialisme, tout en autorisant en encadrant, en réglant ce réformisme relatif, qui est l'instrument pratique ordinaire du socialisme, et dont les représentants se trouvent non seulement dans les corps électifs, mais aussi dans les syndicats et les corporations.

C'était là une question fort délicate. Elle l'était encore plus en raison des circonstances accidentelles et des équations personnelles qui la compliquaient.

Sans pouvoir me prononcer sur une constitution dont la valeur se fera voir à l'œuvre, j'ose croire que le comité central a été conçu de façon à doter le parti socialiste de toute l'unité que comporte son état présent.

Il reste donc de ces premières grandes assises du prolétariat un organe qui est appelé à répondre à un besoin primordial et qui est susceptible de toutes les améliorations, et une grandiose manifestation de puissance et de sagesse qui a effrayé les uns et réjoui les autres.

Francis de Pressensé.

Echos & Nouvelles

Une maison de quatorze étages, à Paris.

Il ne sera plus nécessaire, désormais, de traverser l'Atlantique pour aller voir à Chicago les maisons de quatorze étages. Pour jouir de ce spectacle, les Parisiens n'auront qu'à se rendre à l'angle formé par les rues de Mondovi et du Mont-Thabor. Là, en effet, s'élève un vaste immeuble qui n'en est encore qu'au dixième étage et atteindra bientôt le quatorzième.

A cet emplacement se trouvait un ancien couvent désaffecté depuis la Révolution et dont l'Etat se servait comme annexe aux archives du ministère des finances. Depuis un an le couvent a disparu, et sur ses ruines s'élèvent bientôt l'immeuble en question et la nouvelle Cour des Comptes.

Admirons que l'immeuble aux quatorze étages, destiné à servir d'archives générales au ministère des finances et à la Cour des Comptes, est entièrement construit en fer et en ciment romain, de façon à rendre impossible tout danger d'incendie.

Un fonctionnaire qui ne sera pas souvent dérangé, se tera l'emploi de préposé à la garde des archives du quatorzième étage !

—o—

Le maire de Walton, dans l'Arizona, Etats-Unis de l'Amérique, a envoyé aux grandes mondaines de sa ville l'invitation suivante :

« Madame, vous êtes priée d'assister à la pendaison de Lassiah Smith, coupable d'avoir tué un nommé Tom Lion. Son âme quittera la terre le 8 décembre 1899, à deux heures précises. A cette occasion, on emploiera les nouveaux perfectionnements de l'appareil d'exécution se en disposé et on fera tout pour rendre le spectacle aussi attrayant que possible. »

—o—

Le ministre de la guerre de Russie va fonder un journal pour les soldats de l'armée russe.

Cette feuille est surtout créée en vue de les initier aux questions agricoles.

— La meilleure façon d'apprendre aux hommes à cultiver leur jardin serait peut-être de les y laisser.

AU PAYS NOIR

LE TRIBUNAL DE BÉTHUNE

Dans leur avant-dernier numéro, le *Journal de Lens* et le *Petit Béthunois* publièrent les lignes suivantes :

Des renseignements que nous fait parvenir M. Deprez, sénateur, qui a été reçu, jeudi matin, par le ministre de la Justice, il résulte que le gouvernement va enfin faire droit aux réclamations des justiciables de l'arrondissement de Béthune en créant une seconde chambre à Béthune et un tribunal de commerce à Lens, pour les cantons de Lens-Carvin.

Présentée sous cette forme, la note de notre confrère est inexacte. M. Déprez, n'ayant pas le don d'ubiquité, il ne peut être à la Chambre et au Sénat. En effet, c'est au Palais-Bourbon, que, pour déférer aux désirs exprimés par les auteurs d'amendements dont Lamendin et moi étions du nombre, que le garde des sceaux déposa son projet tendant à créer une seconde chambre près des tribunaux de Nice, Béziers, Béthune, etc.

La commission de la réforme judiciaire devant qui ce projet est renvoyé, est déjà saisie de nombreuses propositions. Nous ne pouvons donc prévoir l'époque à laquelle nous aurons le rapport.

L'inquiétude de M. Déprez, à la veille des élections, nous paraît justifiée. Ayant mécontenté ses partisans sans se réconcilier avec ses adversaires, il craint d'être évincé par les républicains du département. Ce n'est pas une raison pour que nous le laissions s'attribuer le bénéfice des résultats obtenus par d'autres.

L'origine de la campagne menée en faveur d'une seconde chambre au tribunal de Béthune, prit naissance à Lens.

Ce ne fut qu'après l'intervention de l'Union commerciale et du Conseil municipal de cette localité, qui réclamèrent un tribunal de commerce, que la municipalité du chef-lieu d'arrondissement se montra.

L'entente se fit ensuite entre les représentants des deux villes. Nous sollicitâmes, alors, d'accord avec MM. Fanien, Lamendin, Déprez et moi une audience de M. Lebret, ministre de la Justice, pour lui demander la création d'un tribunal de commerce à Lens et une seconde chambre civile à Béthune.

Les promesses que nous obtîmes du ministre, n'ayant pas été tenues, Lamendin intervint au cours de la discussion du budget (séance du 3 mars 1899) pour les lui rappeler. M. Lebret promit d'inscrire au budget de 1900, les crédits nécessaires afin de donner satisfaction au député de Béthune. Ces crédits n'ayant pas été demandés, la Chambre décidera ultérieurement si elle doit accepter les propositions de M. Monis. La solution n'est donc pas si proche qu'on semble l'indiquer au *Journal de Lens*.

Voici, du reste, la réponse que me fit le garde des sceaux à la séance de jeudi dernier.

Les représentants de la région sont venus me trouver et me demander de surordonner l'établissement du tribunal de commerce à Lens à la création d'une seconde Chambre au Tribunal civil de Béthune. Cette création est renfermée dans le projet que j'ai eu l'honneur de déposer avant-hier sur le bureau de la Chambre. En attendant sa réalisation, le projet de décret relatif au Tribunal de commerce de Lens reste à l'étude.

Des démarches ont donc été faites auprès de M. Monis pour le prier de retarder la publication du décret instituant un tribunal de commerce à Lens. Ni Lamendin, ni Fanien, ni moi ne sommes intervenus auprès de M. Monis. C'est M. le sénateur Déprez qui a joué ce vilain tour aux contribuables des cantons de Lens-Carvin. La note publiée par le *Petit Béthunois*, ne laisse subsister aucun doute à cet égard.

BASLY.

LETTRE DE BELGIQUE

A Charleroi. — Les candidats. — L'anniversaire du « Peuple ». — Les résultats de la R. R. — Au Sénat et à la Chambre. — Grèves d'ébénistes et de dockers.

(De notre correspondant spécial)

Bruxelles, 17 décembre.

La Fédération carolorégienne vient de désigner son candidat, à la prochaine élection législative, en remplacement de feu Fagnart : c'est le citoyen Pastur, avocat, pour qui ont voté 81 groupes sur 105 que comprend la Fédération.

Il aura pour adversaires un M. Dupont libéral, qui se présente pour défendre la petite bourgeoisie et Victor Rymans, candidat des ouvriers libéraux ! Les associations libérale et catholique s'abstiennent officiellement.

Dans la même séance, où nos groupements socialistes de l'arrondissement de Charleroi désignaient ainsi leur futur député, ils se préoccupèrent aussi de la situation générale du pays et de la tactique politique à adopter par le Parti.

Ils ont voté un ordre du jour hostile à la représentation proportionnelle, sous le régime plural, et est demandé que la prochaine campagne électorale soit menée essentiellement sur le suffrage universel, la réforme symbolique.

Cet ordre du jour demande aussi que du programme du parti soit rayée la représentation proportionnelle ; il s'est même trouvé un groupe pour acclamer qu'on combattît celle-ci ; mais au vote cette proposition n'a obtenu qu'une seule voix.

Quels seront les résultats des prochaines élections législatives de mai 1900 ?

Les partis se préoccupent évidemment de la question et les journaux se livrent à des calculs pour déterminer la composition de la Chambre future.

Voici quelle serait, mathématiquement établie cette composition :

79 cléricaux, 35 libéraux et 35 radicaux et socialistes, les cléricaux auraient donc une majorité de six voix.

Mais il importe d'observer immédiatement que ces calculs sont établis sur les chiffres électoraux de 1896 ; la situation n'est évidemment plus ce qu'elle était à cette époque.

D'une part, les démocrates-chrétiens sont tanés, ou plutôt se sont constitués en parti politique distinct des catholiques. Ils sont décidés à la lutte et portent contre eux les conservateurs, alors que précédemment ils avaient été unis aux catholiques dans certains arrondissements. Il est hors de doute qu'ils pratiqueront des brèches dans le bloc clérical et que la partie progressiste du pays leur donnera une part de représentations.

D'autre part, il est tout à fait certain que les alliances entre les libéraux et socialistes seront maintenues. Là où elles avaient été conclues, comme à Liège et à Waremme, et il ne faut pas être grand prophète pour prévoir que le radicalisme progressera en une large mesure de la scène politique belge.

A qui profitera le déchet des radicaux ? Pour une grande part, aux socialistes.

Enfin, il y a également lieu de considérer que les idées politiques ont subi une évolution considérable durant ces trois dernières années : le socialisme n'a cessé de faire des progrès, nos organisations se développent et se perfectionnent ; on verra le résultat de tout ce travail dans quelques mois.

Pour apprécier la grande étendue du chemin que nous avons parcouru, une date s'offre à nous : la semaine dernière le *Peuple* a fêté le 15 décembre son quinzième anniversaire.

LE CAUCHEMAR DE VICTORIA, par JULIO

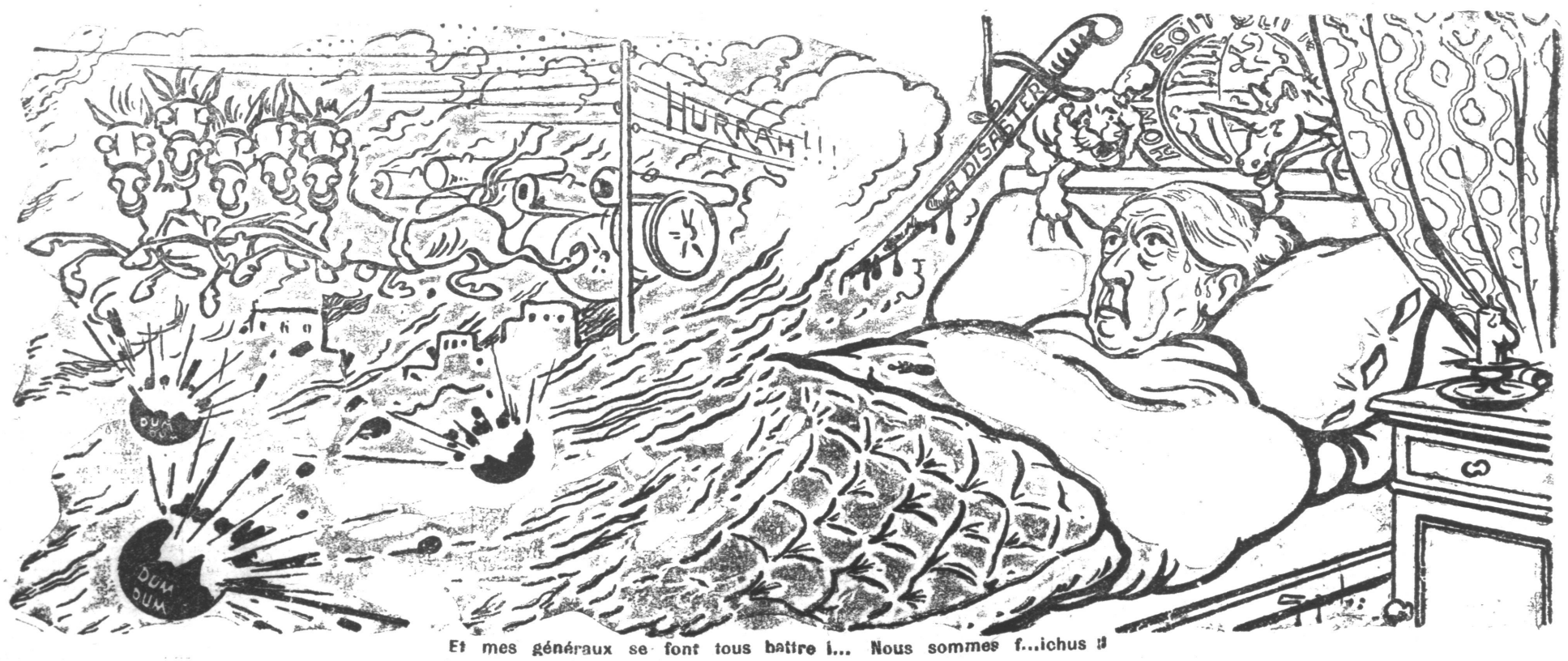

Et mes généraux se font tous battre !... Nous sommes f...ichus !!